

VILLE DE ROYAN



SERVICE COMPTABILITÉ

N.REF : JJG/CB
AC N° 06.0987

ARRETE

***Portant nomination d'un régisseur de recettes
Pour les Tennis Municipaux
(GARDEN & ORANGERIE)
(Modificatif N°14)***
=°=°=°=°=

Le Maire de la Ville de la Ville de ROYAN,

. Vu la décision en date du 22 Mai 2000 (DC N°00/154) concernant la régie de recettes des Tennis Municipaux,

. Vu l'arrêté en date du 22 Mai 2000 (AC N°00/489) portant nomination d'un régisseur de recettes pour les Tennis Municipaux,

. Vu l'avis conforme du comptable public assignataire,

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} – Sont nommés sous-régisseurs à compter du 1^{er} Août 2006 de la régie de recettes pour les Tennis Municipaux (GARDEN & ORANGERIE) :

TETE Teddy – DEFAUT Audrian

ARTICLE 2 – Les autres articles restent inchangés.

ARTICLE 3 – Le Maire de la Ville de ROYAN et le comptable public assignataire de ROYAN sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Vu le Trésorier Principal
de ROYAN**

**Fait à ROYAN, le 1^{er} Août 2006
Le Maire,**

JP LEFEVRE

H. LE GUEUT

Sous-Régisseur

Sous-Régisseur

TETE T.

DEFAULT A.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 août 2006